

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Secrétaire de séance : Bruno CHANAL

Retard excusé : Bruno LOUBATIERE

Absents excusés représentés : Emilie AFFASSI, Rémi VEGARA

Absent : Thierry PERRET

Le déroulement de l'ordre du jour est volontairement modifié pour aborder le vote du budget avec la présence de Bruno LOUBATIERE.

7/Vote des délégations du conseil municipal au maire : 9 pour

8/Remplacement de la réserve incendie du lotissement : 9 pour

Budget : 3751€

9/Remplacement du matériel informatique : 9 pour

Budget : 2000€ pour les 2 postes informatiques

10/Délégués AGEDI : 9 pour

Titulaire Christiane BRUN JARRY

Suppléante : Emilie AFFASSI

11/Augmentation enveloppe voirie auprès de Loire Forez Agglomération : 9 pour

L'enveloppe actuelle est de 30000€ ; elle est portée à 35000€ par an pour la durée du mandat. En effet, pour pouvoir entretenir les routes de la commune, l'enveloppe actuelle n'est plus suffisante. Pour mémoire, 3 fonds de concours ont été votés lors du précédent mandat.

12/Présentation du rapport d'activité Loire Forez Agglomération consultable en mairie.

13/Informations diverses :

Le concours de pétanque des élus aura lieu le 05 Septembre à Boën sur Lignon. Les inscriptions sont à voir avec Mme le Maire.

L'épouse de Mehdi ZOUAOUI souhaite être membre non élue du SICHAGU. M. ZOUAOUI propose donc de laisser sa place d'élue à Rémi VEGARA qui s'était proposé lors du précédent conseil municipal. Cette proposition est retenue et le vote aura lieu lors du prochain conseil municipal pour les 6 membres.

Arrivée de M. LOUBATIERE à 21h.

1/Approbation du compte-rendu du précédent conseil : 10 pour

2/Compte de gestion élaboré par le trésor public : 10 pour

3/Compte administratif élaboré par la mairie : 9 pour (le maire ne vote pas)

4/Affectation du résultat : 10 pour

Recettes : 70 024€22 reportés en ligne 1068

5/Subventions : 10 pour

CCAS 2000€

ADMR 300€

Amicale des sapeurs pompier : 200€

St Vincent de Paul : 200€

Croix Rouge : 200€

Création : 200€

SIAD (portage de repas) : 329€

Les Fougères : 200€

CFA BTP Loire : 270€

Lycée agricole de Ressins : 90€

Association Gentiane et Cookie : 300€ (protection et stérilisation des animaux errants). Cette subvention sera renouvelée si besoin en fonction du service rendu par l'association.

SICHAGU : 28000€ environ (le montant de cette subvention est calculé par le conseil syndical de manière à ce que son budget soit équilibré).

6/Budget prévisionnel : 10 pour

Prochain conseil : le 04/09 à 20h

Fin du conseil à 22h20

Le pique-nique des élus aura lieu le dimanche 6 septembre au calvaire.